

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Les **logements sociaux** sont des **solutions d'habitation à loyer modéré (HLM)** destinées à des **locataires** dont les niveaux de revenus sont :

- faibles ;
- modestes ;
- ou moyens.

Ils sont **bâtis**, entretenus et gérés par des offices HLM ou des entreprises **sociales pour l'habitat** comme [3F](#), l'une des plus importantes entreprises du logement social en France,.

Leur **construction** est financée par différents dispositifs :

- prêt locatif à usage social (PLUS) ;
- prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) ;
- prêt locatif social (PLS) ;
- prêt locatif intermédiaire (PLI).

Le montant des **loyers** à acquitter par leurs locataires sont variables selon les financements et les catégories de logement, mais toujours limité par la réglementation.

L'accès à ces habitations est soumis à des [plafonds de ressources](#).

[Action Logement](#), les collectivités territoriales et l'État contribuent au développement du **parc de logements locatifs sociaux** en France.

En contrepartie, elles et il bénéficient de droits de réservation qui leur permettent de répondre aux demandes.

L'attribution des HLM est réglementée par le [Code de la construction et de l'habitation](#)

Il détermine :

- les bénéficiaires des habitations ;
- les **critères et conditions d'attribution**, notamment les plafonds de ressources par catégories de logement ;
- la procédure d'analyse des demandes et de choix des locataires.